Des trajectoires démographiques différenciées : les défis du nombre et du vieillissement

Fiche méthode

(Géographie 2nde · Thème 2 · Territoires, populations et développement)

La démarche : du sujet à la composition

1. J'analyse le sujet. Exemple : « Les défis du nombre et du vieillissement : quelles réponses des États ? ». Le « défi du nombre » désigne les besoins d'une population qui croît vite (école, emploi, logement), le « défi du vieillissement » ceux d'une population qui vieillit (retraites, soins, main-d'œuvre) ; « les États » invite à étudier des politiques datées, à l'échelle mondiale, depuis les années 1950.

2. Je problématise. Comment les États tentent-ils de répondre à des défis démographiques opposés, et avec quelle efficacité ?

3. Je bâtis le plan. I. Freiner le nombre, parfois jusqu'à la contrainte (Inde, Chine) ; II. Du contrôle aux droits : accompagner la baisse de la fécondité (Le Caire, éducation des filles, dividende) ; III. Relancer la natalité et s'adapter au vieillissement (Corée du Sud, Hongrie, Japon). Chaque idée porte un pays, une date et un chiffre.

Le réflexe — deux défis opposés, des trajectoires situées et datées, des politiques jugées sur leurs effets.

Cas 1 · Décrire une croissance

Réflexe — un effectif et un rythme, datés.

Exemple. Commenter « le taux baisse, la population augmente ».

Un taux plus faible s'applique à une population plus nombreuse : c'est l'effet de masse.

Attention — ralentir ≠ diminuer ; à l'échelle d'un pays, ajouter le solde migratoire.

Cas 2 · Situer un pays dans la transition

Réflexe — les deux taux, puis le calendrier.

Exemple. Natalité 12 ‰, mortalité 10 ‰, ISF de 1,4.

Deux taux faibles et une fécondité sous le seuil : pays post-transitionnel, qui risque de décroître.

Attention — la transition est un modèle, pas une loi ; espérance de vie ≠ âge au décès.

Cas 3 · Expliquer une trajectoire de fécondité

Réflexe — plusieurs causes, jamais une seule.

Exemple. Expliquer la baisse rapide de la fécondité d'un pays d'Asie.

Recul de la mortalité infantile, scolarisation des filles, urbanisation, planning familial : des facteurs qui se renforcent.

Attention — taux de natalité ≠ ISF ; sous 2,1, la population ne baisse pas tout de suite.

Cas 4 · Traiter le défi du nombre

Réflexe — besoins concrets, débat, nuance.

Exemple. Une population dont près de la moitié a moins de 15 ans.

Scolariser puis employer ; un dividende possible si la fécondité baisse et si l'économie crée des emplois.

Attention — densité ≠ surpopulation ; le dividende n'est pas automatique.

Cas 5 · Traiter le défi du vieillissement

Réflexe — deux causes, trois défis, des réponses datées.

Exemple. Présenter le cas du Japon en trois phrases.

> Population en baisse, 29,4 % de 65 ans et plus en 2025 ; retraites, soins et main-d'œuvre ; travail des seniors, robots, immigration de travail depuis 2019.

Attention — vieillir ≠ décroître ; rapport de dépendance ≠ perte d'autonomie.

Cas 6 · Juger une politique de population

Réflexe — État, objectif, outil, date, effet.

Exemple. Juger une prime à la naissance du troisième enfant.

> Mesure nataliste incitative ; elle avance souvent des naissances sans relever durablement la fécondité.

Attention — incitation ≠ contrainte ; planning familial ≠ politique antinataliste.

Les pièges

- Réciter les quatre phases de la transition sans localiser ni dater : le sujet porte sur des trajectoires différenciées.
- Confondre le taux de natalité (naissances pour 1 000 habitants) et l'ISF (enfants par femme), ou exprimer un ISF en pourcentage.
- Présenter la transition comme une loi qui mènerait tous les pays à 2,1 enfants par femme.
- Croire qu'un ISF sous 2,1 fait baisser la population tout de suite, ou qu'un pays qui vieillit perd forcément des habitants.
- Parler de « surpopulation » sans précaution, ou confondre densité et surpopulation.
- Présenter le dividende démographique comme automatique.
- Mettre sur le même plan incitation et contrainte, ou oublier le coût humain des politiques coercitives.
- Sur l'immigration, donner son avis au lieu d'exposer les arguments en présence.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).